

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95
Auprès du Préfet de région d'Ile de France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Initiation aux Gestes de Premiers Secours

Durée de la Formation :
7 heures

Salariés concernés :
L'ensemble des salariés

Pré-requis du personnel:
Aucun

Nombre de participants :
10

Encadrement :
Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

Tarifs : sur devis
Lieu : intra-entreprise

Méthodes pédagogiques :

Théorie (30 %)

- Vidéoprojecteur.
- Film vidéo.

Pratique (70%)

- Démonstrations par l'animateur
- Exercices d'apprentissage,
- Mise en situation réelle avec les risques spécifiques liés à l'entreprise.

Matériel:

- Défibrillateur de formation
- mannequins
- Vidéo projecteur.

MàJ : Janvier 2021

Initiation aux Gestes de Premiers Secours

OBJECTIF(S) PEDAGOGUE(S) :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principes du secourisme
- Apprendre les gestes à prodiguer à une victime en attendant les secours ou les Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

PARTIE 1 : REPERER LES PREMIERS SECOURS DANS SON ENTREPRISE

- Identifier le personnel désigné pour l'intervention : les Sauveteurs Secouristes du Travail
- Identifier les consignes de l'entreprise en cas d'accident
- Identifier son rôle en tant que « préventeur » dans l'entreprise :
 - Comprendre l'intérêt de la prévention pour l'entreprise ou l'établissement
 - Situer son rôle dans le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
 - Décrire le mécanisme d'apparition du dommage

PARTIE 2 : PROTEGER

- Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Connaître l'alerte aux populations
 - Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

PARTIE 3 : EXAMINER – ALERTER OU FAIRE ALERTER

- Examiner la ou les victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

PARTIE 4 : SECOURIR

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) quand
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire (PLS)
 - La victime ne répond pas, et ne respire pas

Evaluation : Contrôle continue tout au long de la formation et délivrance d'une attestation de formation.

Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale.